

RÉMUNÉRATION

RÉCONCILIER LES COLLABORATEURS AVEC LEUR SALAIRE

PAR MARIE-HÉLÈNE BRISSOT

Différentes études convergent : les salariés sont majoritairement mécontents de leur rémunération, quel qu'en soit le montant. Une situation irrémédiable ?

L'économiste Mickaël Mangot, auteur de l'ouvrage *Le Boulot qui cache la forêt*, est catégorique : « La corrélation entre le salaire et la satisfaction au travail est faible, tout comme la corrélation entre le salaire et la satisfaction de... sa rémunération ! ». Plusieurs enquêtes d'opinion démontrent que les salariés sont dans l'ensemble insatisfaits de leur rémunération, même lorsqu'ils sont payés au niveau du marché, ou au-dessus.

Au risque de donner du grain à moudre au cliché du gaulois râleur, elles confirment que les Français le sont encore plus que les autres. Ainsi, une étude réalisée par le cabinet Korn Ferry en 2017 révèle que 36 % d'entre eux souscrivent à l'affirmation « je pense être payé de façon juste pour le travail que j'effectue », contre 50 % à l'échelle mondiale. Et seuls 28 % adhèrent à la phrase « je pense que mon salaire est juste comparé à celui d'autres personnes effectuant un travail comparable dans d'autres

34 %
SEULEMENT

des salariés considèrent qu'il existe un lien clair entre leur performance et leur salaire

Source : Étude Korn Ferry 2017

Lire l'article complet sur Décideurs Magazine du 1^{er} Janvier